



# INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

---

<b>9.1. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC</b>	<b>356</b>
Acte constitutif et statuts	356
Informations financières historiques	356
<b>9.2. PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS</b>	<b>357</b>
<b>9.3. DÉCLARATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL</b>	<b>358</b>
<b>9.4. RESPONSABLES DU CONTRÔLE DES COMPTES ET HONORAIRES</b>	<b>359</b>
Noms et adresses	359
Changement de contrôleurs légaux	359
Tableau sur la publicité des honoraires des Commissaires aux Comptes et des membres de leurs réseaux	359
Vérification des informations financières historiques annuelles	360
Informations financières intermédiaires et autres	360
<b>9.5. GLOSSAIRE</b>	<b>361</b>





## 9.1. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

### ACTE CONSTITUTIF ET STATUTS

cf. Chapitre 7 – Informations sur la Société.

### INFORMATIONS FINANCIÈRES HISTORIQUES

Les Documents d'Enregistrement Universels 2020 et 2021 sont disponibles sur le site internet de Société BIC ([www.bic.com](http://www.bic.com)).



## 9.2. PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS

Liste des principaux communiqués publiés en 2022 :

**Communiqués de presse disponibles sur le site [www.info-financiere.fr](http://www.info-financiere.fr) et sur le site de la Société : [www.bic.com](http://www.bic.com)**

Date	Intitulé
18 janvier	Acquisition d'Inkbox, la marque de tatouages semi-permanents de référence
21 janvier	Lancement du second programme de rachat d'actions à composante ESG
15 février	Résultats de l'exercice 2021
26 avril	Résultats du premier trimestre 2022
18 mai	Assemblée Générale 2022 (communiqué de presse)
19 mai	Annonce des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre
2 août	Résultats du deuxième trimestre et du premier semestre 2022
2 août	Annonce de l'acquisition de Tattly, marque de décalcomanies de référence
6 septembre	Acquisition d'AMI
27 octobre	Résultats du troisième trimestre et des neuf premiers mois 2022
23 décembre	BIC finalise son programme de rachats d'actions à composante ESG et annule les actions

### 9.3. DÉCLARATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL

J'atteste que les informations contenues dans le présent Document d'Enregistrement Universel sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion référencé dans la table de concordance présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Le 29 mars 2023,  
Gonzalve Bich  
Directeur Général

## 9.4. RESPONSABLES DU CONTRÔLE DES COMPTES ET HONORAIRES

### NOMS ET ADRESSES

#### Les Commissaires aux Comptes titulaires

Les comptes sociaux et consolidés de SOCIÉTÉ BIC font l'objet de rapports établis par les Commissaires aux Comptes titulaires de la Société :

##### Deloitte & Associés

Représentée par M. Jean-Pierre Agazzi  
Tour Majunga 6, Place de la Pyramide 92800 Puteaux, France  
Tél. : 01.40.88.28.00

Deloitte & Associés a été nommé en qualité de Commissaire aux Comptes de SOCIÉTÉ BIC, pour la première fois, par l'Assemblée Générale Mixte des Actionnaires du 4 mai 1999.

Le mandat de Commissaire aux Comptes de Deloitte & Associés, d'une durée de six exercices, a été renouvelé par l'Assemblée Générale des Actionnaires du 10 mai 2017, il expire à l'issue de l'Assemblée Générale statuant le 16 mai 2023 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022. Constatant l'expiration dudit mandat et l'antériorité de celui-ci, le Conseil d'Administration a décidé de ne pas proposer à l'Assemblée Générale son renouvellement.

##### Grant Thornton

Représentée par M. Vianney Martin  
29, rue du Pont, 92200 Neuilly-sur-Seine, France  
Tél. : 01.41.25.85.85

Grant Thornton a été nommé en qualité de Commissaire aux Comptes de SOCIÉTÉ BIC, pour la première fois, par l'Assemblée Générale des Actionnaires du 23 mai 2007 en remplacement de la Société BDO Marque & Gendrot, démissionnaire, pour la durée restant à courir du mandat de cette dernière.

Le mandat de Commissaire aux Comptes de Grant Thornton a été renouvelé par l'Assemblée Générale des Actionnaires du 10 mai 2017, il expire à l'issue de l'Assemblée Générale statuant le 16 mai 2023 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022. Constatant l'expiration dudit mandat, le Conseil d'Administration a décidé de proposer de renouveler le mandat de Grant Thornton en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire de la Société pour une durée de six exercices.

#### Les Commissaires aux Comptes suppléants

La société BEAS, nommée pour la première fois lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires le 19 mai 2005, a été renouvelée en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 10 mai 2017, pour la même durée que le mandat de Deloitte & Associés.

L'Institut de Gestion et d'Expertise Comptable, nommé pour la première fois lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires le 23 mai 2007 en remplacement de M. Patrick Giffaux,

démissionnaire, a été renouvelé en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 10 mai 2017, pour la même durée que le mandat de Grant Thornton.

La loi Sapin II du 9 décembre 2016 ayant supprimé l'obligation (L. 823-1, C. com.) de désigner un Commissaire aux Comptes suppléant lorsque le Commissaire aux Comptes titulaire n'est pas une personne physique ou une société unipersonnelle, et constatant l'arrivée à échéance du mandat de la société BEAS et IGEC, le Conseil d'Administration a décidé de ne pas proposer à l'Assemblée Générale le renouvellement de ces mandats ni leur remplacement.

### CHANGEMENT DE CONTRÔLEURS LÉGAUX

Le mandat de Commissaire aux Comptes de Deloitte & Associés, d'une durée de six exercices, a été renouvelé par l'Assemblée Générale des Actionnaires du 10 mai 2017, il expire à l'issue de l'Assemblée Générale statuant le 16 mai 2023 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022. Constatant l'expiration dudit mandat et l'antériorité de celui-ci, le Conseil d'Administration a décidé de ne pas proposer à l'Assemblée Générale son renouvellement. Il sera proposé à l'Assemblée Générale du 16 mai 2023, de nommer la société Ernst & Young Audit, en remplacement de la société Deloitte & Associés aux fonctions de Commissaire aux Comptes titulaire pour une durée de six exercices

Par ailleurs, constatant l'expiration du mandat de Grant Thornton, le Conseil d'Administration a décidé de proposer de renouveler le mandat de Grant Thornton en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire de la Société pour une durée de six exercices.

Conformément aux dispositions légales, il sera également proposé à l'Assemblée Générale du 16 mai 2023, de ne pas procéder au renouvellement ni au remplacement de la société BEAS et IGEC aux fonctions de Commissaire aux Comptes suppléant.

### TABLEAU SUR LA PUBLICITÉ DES HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET DES MEMBRES DE LEURS RÉSEAUX

Les honoraires des Commissaires aux Comptes et membres de leurs réseaux pris en charge par le Groupe sont présentés dans la Note 29 des comptes consolidés.



## VÉRIFICATION DES INFORMATIONS FINANCIÈRES HISTORIQUES ANNUELLES

Les informations financières historiques annuelles et les rapports d'audit correspondants pour les exercices 2020 et 2021, ainsi que l'examen de la situation financière et du résultat y afférant, ont été présentés dans les documents de référence précédents, eux-mêmes déposés auprès de l'Autorité des marchés financiers (respectivement n° D. 21-0249 et n° D.22-0150) et disponibles sur le site du Groupe BIC. En application de l'article 19 du règlement UE n° 2017/1129 du 14 juin 2017, ces informations sont incorporées par référence au présent Document d'Enregistrement Universel.

## INFORMATIONS FINANCIÈRES INTERMÉDIAIRES ET AUTRES

Les données trimestrielles n'ont pas fait l'objet d'une vérification. Les données semestrielles et annuelles ont fait l'objet de rapports des Commissaires aux Comptes.

## 9.5. GLOSSAIRE

### ● À taux de change constants

Les montants à taux de change constants sont calculés en convertissant les montants de l'année en cours aux taux de change moyens mensuels de l'année précédente.

### ● À base comparable

Signifie à taux de change constants et à périmètre constant. Les montants à périmètre constant excluent les impacts des acquisitions et/ou des cessions intervenues sur l'exercice en cours et/ou sur l'exercice précédent et ce jusqu'à leur date anniversaire.

### ● Actions de performance

Actions de SOCIÉTÉ BIC attribuées à titre gratuit, soumises à conditions de performance.

### ● ACV

L'Analyse en Cycle de Vie (ACV) est une méthode qui permet d'évaluer tous les impacts environnementaux d'un produit, aux étapes successives de sa vie: l'extraction et le transport des matières premières qui le composent, les procédés de fabrication, le transport du produit jusqu'au consommateur, son utilisation jusqu'à la fin de sa vie et son traitement en tant que déchet.

### ● BIC Speak-up

Ligne d'assistance disponible à tous les salariés BIC pour alerter, recueillir les signalements et prévenir toute violation à la Politique de Lutte contre la Corruption et à la Charte d'éthique (y inclus les atteintes envers les droits humains et les libertés fondamentales, la santé et la sécurité des personnes, ainsi que l'environnement).

### ● Catégories

Les catégories regroupent les marchés principaux sur lesquels le Groupe opère : Papeterie, Briquets et Rasoirs.

### ● Client/consommateur

Au sein de BIC, le terme « client » désigne un « distributeur » et le terme « consommateur » désigne le consommateur final.

### ● Code de Conduite du Groupe BIC

Le Code de Conduite du Groupe BIC, établi en 2020, regroupe la Charte d'éthique et le Code de Conduite.

### ● Code de Gouvernance AFEP-MEDEF

Se réfère au code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées AFEP-MEDEF, tel que modifié dans sa version de décembre 2022.

### ● Comité de Groupe

Le Comité Social d'Entreprise au niveau du Groupe, reçoit des informations sur l'activité, la situation financière, l'évolution et les prévisions d'emploi annuelles ou pluriannuelles et les actions éventuelles de prévention envisagées compte tenu de ces prévisions, dans le Groupe et dans chacune des entreprises qui le composent. Il est informé, dans ces domaines, des perspectives économiques du Groupe pour l'année à venir. Il est également en charge de la désignation des administrateurs représentant les salariés.

### ● Comptabilité de couverture

Une opération de couverture consiste en achats ou ventes d'instruments financiers qui doivent avoir pour effet de réduire le risque de variation de valeur affectant l'élément couvert. Pour qu'une opération comptable soit qualifiée de couverture, elle doit identifier les éléments de couverture dès l'origine.

### ● Contrôle interne

Dispositif mis en œuvre par la direction d'une entreprise pour lui permettre de maîtriser les opérations à risques qui doivent être faites par l'entreprise. Pour cela ses ressources sont mesurées, dirigées et supervisées de façon à permettre au management de réaliser ses objectifs.

### ● Coûts non alloués

Coûts centraux nets [solde des recettes et des dépenses] du siège social, y compris les frais informatiques, financiers, juridiques et de ressources humaines et du centre de services partagés. Ces coûts incluent également les autres coûts nets qui ne peuvent pas être attribués aux divisions, notamment les coûts de restructuration, les gains ou pertes sur la cession d'actifs, etc. Les principaux éléments non affectés seront identifiés et publiés séparément.

### ● Divisions

Les divisions de BIC, renommées ainsi à la suite du plan stratégique Horizon lancé en novembre 2020 sont les suivantes: *Human Expression* (anciennement la catégorie papeterie), *Flame for Life* (anciennement la catégorie briquets), *Blade Excellence* (anciennement la catégorie rasoirs) et Autre Produits.

### ● Double matérialité

Elle fait référence au concept de l'Union Européenne sur la conjonction de deux types de matérialité, la matérialité financière et la matérialité d'impact.

### ● Droit préférentiel de souscription

Avantage conféré par l'article 225-132 du Code de commerce à l'actionnaire d'une société anonyme lui permettant, pendant un délai donné, de pouvoir, à l'occasion d'une augmentation de capital, faire valoir un droit de préférence à l'acquisition d'actions nouvelles dans les conditions prévues par l'Assemblée Générale Extraordinaire.

### ● Éco-conception

L'éco-conception consiste à intégrer l'environnement dès la conception d'un produit ou service, et lors de toutes les étapes de son cycle de vie.

### ● Écolabel

Ecolabel est une approche volontaire de certification de la performance environnementale. Un écolabel identifie des produits ou services ayant globalement une performance environnementale meilleure, dans une gamme de produits ou services.



### ● Évaluation intégrée des risques

Cartographie descendante et ascendante des risques, évaluation et traitement des risques d'entreprise et des risques de corruption qui sont sous la direction conjointe de la Direction gestion des risques et de la Direction juridique.

### ● Fabricants d'équipement d'origine (OEM-Original Equipment Manufacturer)

est un fabricant externe contracté pour le développement et la production de produits finis selon l'intention de conception et les spécifications de BIC et incorporant potentiellement des innovations et des technologies non maîtrisées par BIC.

### ● Flux de trésorerie lié à l'activité d'exploitation

Principales activités génératrices de revenus et autres activités qui ne sont pas des activités d'investissement ou de financement.

### ● Génération de flux nets de trésorerie disponible (Free Cash Flow)

Le *Free Cash Flow* se définit comme la variation nette de la trésorerie liée à l'exploitation, moins les dépenses d'investissement. La génération de flux nets de trésorerie disponible n'inclut pas les acquisitions et les produits des cessions d'activité.

### ● Gestion des risques de l'entreprise

Mécanisme permettant d'identifier, d'évaluer, d'atténuer, de contrôler et de gérer les risques potentiels non habituels à l'échelle de l'entreprise qui pourraient avoir une incidence sur la stratégie de la société

### ● Mandataires Sociaux

Désignent le Directeur Général, le Président du Conseil d'Administration, les Administrateurs et, le cas échéant, les éventuels Directeurs Généraux Délégués qui pourraient être nommés.

### ● Mandataires Sociaux Exécutifs

Désignent le Directeur Général, et, le cas échéant, les éventuels Directeurs Généraux Délégués qui pourraient être nommés.

### ● Marge brute d'exploitation

La marge brute d'exploitation est la marge que le Groupe réalise après déduction des coûts liés à la fabrication de ses produits.

### ● Marge d'exploitation ajustée

Résultat d'exploitation ajusté divisé par le chiffre d'affaires.

### ● Nouveau produit

Un produit est considéré comme nouveau pendant son année de lancement et les trois années qui suivent.

### ● Politique de lutte contre la corruption du Groupe

La Politique de lutte contre la corruption du Groupe BIC, définie en 2016, affirme que BIC ne tolère pas la concussion ni la corruption, partout où il exerce ses activités, préservant ainsi sa réputation d'intégrité.

### ● Politique Santé, Sécurité, Environnement (SSE)

La Politique Santé, Sécurité, Environnement (SSE), formalisée en 2005 et signée par le Directeur Général, engage le Groupe à minimiser les impacts de son activité industrielle.

### ● Politique sécurité des produits

La Politique Sécurité des Produits, mise en place en 2001, présente les dix engagements pris pour s'assurer que les produits conçus et fabriqués par BIC sont sûrs pour la santé et l'environnement.

### ● Position nette de trésorerie

Liquidités/découverts + autres actifs financiers courants – emprunts courants – emprunts non courants.

### ● REACH (Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemical substances)

REACH est un règlement de l'Union européenne adopté pour mieux protéger la santé humaine et l'environnement contre les risques liés aux substances chimiques.

### ● Résultat d'exploitation (EBIT)

Résultat réalisé à partir des opérations propres d'une activité. Le résultat d'exploitation provient de l'activité primaire de l'entreprise et exclut le résultat provenant d'autres sources. Il inclut le résultat d'exploitation des autres produits ainsi que les dépenses du Groupe non allouées aux autres activités.

### ● Résultat d'exploitation ajusté

Ajusté signifie hors éléments non récurrents détaillés dans le chapitre 5, section 5.1.

### ● Risque

Possibilité qu'un événement survienne et dont les conséquences seraient susceptibles d'affecter :

- la capacité de la Société à atteindre ses objectifs ;
- la capacité de la Société à respecter ses valeurs, l'éthique et les lois et règlements ;
- les personnes, les actifs, l'environnement de la Société ou sa réputation.

### ● Scope 1, 2 et 3

Scope 1, 2 et 3 sont les périmètres qui permettent de classer les émissions de gaz à effet de serre (GES) directes et indirectes d'une entreprise. Les émissions du Scope 1 sont les émissions de GES émises directement par une entreprise. Les émissions du Scope 2 sont des émissions indirectes de GES provenant de l'énergie achetée par l'entreprise. Les émissions du Scope 3 sont également des émissions indirectes de GES, qui tiennent compte des émissions en amont et en aval d'un produit ou d'un service, ainsi que des émissions dans l'ensemble de la chaîne de valeur d'une entreprise.



# TABLES DE CONCORDANCE DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL

La présente table de concordance reprend les rubriques prévues par les Annexes I et II du Règlement délégué (UE) 2019/980 de la Commission du 14 mars 2019 et renvoie aux pages du présent Document d'Enregistrement Universel où sont mentionnées les informations relatives à chacune de ces rubriques.

N°	Information	Pages
<b>1.</b>	<b>Personnes responsables, informations provenant de tiers, rapports d'experts et approbation de l'autorité compétente</b>	<b>358</b>
<b>2.</b>	<b>Contrôleurs légaux des comptes</b>	<b>359</b>
<b>3.</b>	<b>Facteurs de risque</b>	<b>45 - 68</b>
<b>4.</b>	<b>Informations concernant BIC</b>	<b>324 - 326</b>
<b>5.</b>	<b>Aperçu des activités</b>	
5.1	Principales activités	22 - 23 ; 218 - 224
5.2	Principaux marchés	34 - 41
5.3	Événements importants dans le développement des activités	N/A
5.4	Stratégie et objectifs	30 - 31
5.5	Dépendance à l'égard de brevets ou de licences, de contrats industriels, commerciaux ou financiers ou de nouveaux procédés de fabrication	N/A
5.6	Position concurrentielle	34 - 41 ; 218 - 224
5.7	Investissements	227 - 228
<b>6.</b>	<b>Structure organisationnelle</b>	
6.1	Description sommaire du Groupe	34 - 44
6.2	Liste des filiales importantes	289 - 291
<b>7.</b>	<b>Examen de la situation financière et du résultat</b>	
7.1	Situation financière	24 - 27 ; 225 ; 230 - 236 218 - 219 ; 231 ; 241 - 244 ; 246
7.2	Résultats d'exploitation	
<b>8.</b>	<b>Trésorerie et capitaux</b>	
8.1	Informations sur les capitaux	233 - 234
8.2	Source et montant des flux de trésorerie	236
8.3	Informations sur les besoins de financement et la structure de financement	262 - 263
8.4	Restriction à l'utilisation des capitaux	N/A
8.5	Sources de financement attendues	288
<b>9.</b>	<b>Environnement réglementaire</b>	
9.1	Description détaillée de l'environnement réglementaire significatif	55 - 59 ; 128 - 131
<b>10.</b>	<b>Informations sur les tendances</b>	
10.1	Tendances récentes affectant la production, la vente, les stocks et les coûts et prix de vente Changements significatifs de performance financière relatifs à des informations publiées Tendances susceptibles d'influer sensiblement Société BIC (à défaut, déclaration négative)	32 - 33
<b>11.</b>	<b>Prévisions ou estimations du bénéfice</b>	
	Publication de prévision ou estimation du bénéfice en cours (si applicable)	
11.1	Déclaration énonçant les principales hypothèses de l'estimation/ prévision du bénéfice	N/A
11.2	Déclaration relative aux fondements de la déclaration attestant l'estimation/ la prévision du bénéfice	N/A
11.3		N/A
<b>12.</b>	<b>Organes d'Administration, de Direction et de surveillance et Direction Générale</b>	



N°	Information	Pages
12.1	Conseil d'Administration et Direction Générale	156 - 191
12.2	Conflits d'intérêts au niveau des organes d'Administration, de Direction et de surveillance et de la Direction Générale	165 - 166
<b>13.</b>	<b>Rémunération et avantages</b>	
13.1	Rémunérations et avantages en nature	192 - 215
13.2	Sommes provisionnées ou constatées par ailleurs aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages	206
<b>14.</b>	<b>Fonctionnement des organes d'Administration et de Direction</b>	
14.1	Date d'expiration des mandats actuels	158
14.2	Contrats de service	N/A
14.3	Informations sur le Comité d'Audit et le Comité des Rémunérations	183 - 190
14.4	Déclaration relative à la conformité aux régimes de gouvernement d'entreprise applicables	157
14.5	Incidences significatives potentielles sur le gouvernement d'entreprise	N/A
<b>15.</b>	<b>Salariés</b>	
15.1	Nombre de salariés et répartition des effectifs	107 - 119
15.2	Participations et <i>stock-options</i> des Administrateurs	204 - 206
15.3	Accords prévoyant une participation des salariés dans le capital	277 - 280 ; 330
<b>16.</b>	<b>Principaux actionnaires</b>	
16.1	Franchissements de seuils	330
16.2	Existence de droits de vote différents	329 - 330
16.3	Contrôle de BIC	329 - 330
16.4	Accord connu de BIC dont la mise en œuvre pourrait entraîner un changement de son contrôle	N/A
<b>17.</b>	<b>Transactions avec des parties liées</b>	<b>287</b>
<b>18.</b>	<b>Informations financières concernant l'actif et le passif, la situation financière et les résultats</b>	
18.1	Informations financières historiques	230 - 292 ; 297 - 317
18.1.1	Audit des informations financières annuelles historiques et rapport d'audit pour chaque année	359
18.1.2	Changement de date de référence (si applicable)	N/A
18.1.3	Normes comptables	238 - 239
18.1.4	Changement de référentiel comptable	N/A
18.1.5	Détail des informations financières auditées	230 - 292
18.1.6	États financiers consolidés	230 - 292
18.1.7	Dernières informations financières	238
18.2	Informations financières intermédiaires et autres	N/A
18.2.1	Publication des informations financières trimestrielles et semestrielles	360
18.3	Audit des informations financières annuelles historiques	359
18.3.1	Rapport d'audit indépendant	293 - 296
18.3.2	Autres informations auditées	N/A
18.3.3	Informations financières non tirées des états financiers audités de Société BIC	N/A
18.4	Informations financières <i>pro forma</i>	N/A
18.5	Politique en matière de dividendes	30 - 31
18.5.1	Distribution de dividendes et restrictions applicables	226
18.5.2	Montant du dividende par action	226
18.6	Procédures judiciaires et d'arbitrage	33
18.7	Changement significatif de la situation financière	33
<b>19.</b>	<b>Informations supplémentaires</b>	

N°	Information	Pages
19.1	Capital social	261 - 262 ; 307 ; 329 - 330
19.1.2	Autres actions	N/A
19.1.3	Actions auto détenues	261 - 262 ; 331 - 332
19.1.4	Valeurs mobilières	199 ; 206 ; 280
19.1.5	Conditions d'acquisition	199
19.1.6	Options ou accords	N/A
19.1.7	Historique du capital	329 - 330
19.2	Acte constitutif et statuts	325
19.2.1	Objet social	325
19.2.2	Droits et privilèges des actions	325 ; 329
19.2.3	Éléments de changement de contrôle	330
<b>20.</b>	<b>Contrats importants</b>	
20.1	Résumé des contrats auxquels Société BIC et les membres du Groupe sont parties et autres contrats	N/A
<b>21.</b>	<b>Documents disponibles</b>	
21.1	Déclaration relative aux documents pouvant être consultés	356

## TABLE DE CONCORDANCE AVEC LE RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Afin de faciliter la lecture du rapport financier annuel, la table thématique suivante permet d'identifier, dans le présent Document d'Enregistrement Universel, les principales informations prévues par l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier.

N°	Information	Pages
<b>Rapport financier annuel</b>		
1.	Comptes sociaux	297 - 317
2.	Comptes consolidés	230 - 292
3.	Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux annuels	318 - 321
4.	Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés	293 - 296
5.	Rapport de gestion comprenant au minimum les informations mentionnées aux articles L. 225-100, L. 225-100-2, L. 225-100-3 et L. 225-211 alinéa 2 du Code de commerce	367 - 368
6.	Déclaration du responsable du Document d'Enregistrement Universel	358
7.	Honoraires des Commissaires aux Comptes	292

# TABLE DE CONCORDANCE AVEC LE RAPPORT DE GESTION

Le présent Document d'Enregistrement Universel comprend les éléments du rapport de gestion de la Société et du rapport de gestion du Groupe prévus par les articles L. 225-100 et suivants et L. 232-1 du Code de commerce, ainsi que le rapport sur le gouvernement d'entreprise visé aux articles L. 225-37 et suivants du Code de commerce, et la déclaration de performance extra-financière visée par l'article L. 225-102-1 du Code de commerce.

Les parties du Document d'Enregistrement Universel correspondant aux différentes parties du rapport de gestion sont présentées ci-dessous :

N°	Information	Pages
<b>Rapport de gestion</b>		
1.	Activité et évolution des affaires/Résultats/Situation financière et indicateurs de performance	218 - 225
2.	Utilisation des instruments financiers par la Société, lorsque cela est pertinent pour l'évaluation de son actif, passif, situation financière et résultat	280 - 286
3.	Description des principaux risques et incertitudes	46 - 54
4.	Risques financiers liés au changement climatique	48
5.	Informations sur les risques encourus en cas de variation de taux d'intérêt, de taux de change ou de cours de bourse	283
6.	Procédure de contrôle interne et de gestion des risques	60 - 68
7.	Succursales existantes	314 - 316
8.	Prises de participation significatives dans des sociétés ayant leur siège en France	N/A
9.	Faits postérieurs à la clôture/Perspectives d'avenir	32 - 33
10.	Montant des dividendes distribués au cours des trois derniers exercices	226
11.	Opérations sur les actions propres	331 - 332
12.	Ajustement des droits des titulaires de valeurs mobilières donnant accès au capital	N/A
13.	Informations environnementales, sociales et sociétales	69 - 152
14.	Activités en matière de recherche et de développement	42
15.	Délais de paiement fournisseurs et clients de SOCIÉTÉ BIC	317

N°	Information	Pages
<b>Rapport de gestion</b>		
16.	Plan de vigilance	55 - 59
17.	Déclaration de performance extra-financière :	69 - 152
	Modèle d'affaires de la Société	
	Description des principaux risques relatifs à la manière dont la Société prend en compte les conséquences sociales et environnementales de son activité, et effets de cette activité quant au respect des Droits de l'Homme et à la lutte contre la corruption et l'évasion fiscale	55 - 59 ; 134 - 136
	Description des politiques appliquées par la Société et résultats de ces politiques	69 - 152
	Conséquences sociales de l'activité de la Société	107 - 131
	Conséquences environnementales de l'activité de la Société	85 - 106
	Effets de l'activité de la Société quant au respect des Droits de l'Homme	120
	Effets de l'activité de la Société quant à la lutte contre la corruption	132 - 133
	Effets de l'activité de la Société quant à la lutte contre l'évasion fiscale	132
	Conséquences sur le changement climatique de l'activité de la Société et usage des biens et services qu'elle produit	85 - 106
	Engagements sociétaux en faveur du Développement Durable	69 - 152
	Engagements sociétaux en faveur de l'économie circulaire	99
	Engagements sociétaux en faveur de la lutte contre le gaspillage alimentaire	137
	Engagements sociétaux en faveur de la lutte contre la précarité alimentaire	137
	Engagements sociétaux en faveur du respect du bien-être animal	128
	Engagements sociétaux en faveur d'une alimentation responsable, équitable et durable	137
	Accords collectifs conclus dans l'entreprise et leurs impacts sur la performance économique de l'entreprise ainsi que sur les conditions de travail des salariés	119
	Actions visant à lutter contre les discriminations et promouvoir les diversités	117 - 119
	Mesures prises en faveur des personnes handicapées	117 - 119
<b>Annexes</b>		
	Tableau des résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices	317

# TABLE DE CONCORDANCE DES INFORMATIONS ESG

Le tableau ci-dessous indique, pour chaque partie du Document d'Enregistrement Universel, les indicateurs GRI <sup>(a)</sup>, les principes du Pacte mondial des Nations unies et les principes généraux de l'OCDE <sup>(b)</sup> abordés.

Sommaire du Document d'Enregistrement Universel	GRI <sup>(a)</sup>	Principes du Pacte mondial	Principes généraux de l'OCDE <sup>(b)</sup>	Pages
1. Présentation du Groupe, perspectives et stratégie	2-1, 2-2, 2-6, 2-7, 3-2, 3-3	-	6, 10	21 - 44
2. Gestion des risques	3-2, 3-3	-	10	45 - 68
3.1. Aperçu de la stratégie et du modèle d'affaires	2-17, 2-22, 2-29, 3-3	1 à 10	1, 5, 10, 11, 12, 14	71 - 84
3.2. Environnement	2-29, 201-2, 301-1, 301-2, 302-1, 302-2, 302-3, 302-4, 303-1, 305-1, 305-2, 305-5, 306-1, 306-2, 306-3, 306-4, 306-5, 307-1	7, 8, 9	1, 8, 10, 11, 12, 13	85 - 106
3.3. Social	2-7, 2-29, 203-1, 203-2, 401-1, 403-1, 403-2, 403-3, 403-4, 403-5, 403-6, 404-1, 404-2, 404-3, 405-1, 416-1, 417-1	1, 3, 4, 6	1, 2, 3, 4, 8, 9, 14	107 - 131
3.4. Éthique et conduite des affaires	2-6, 2-7, 2-23, 2-26, 2-29, 205-1, 205-2, 408-1, 409-1, 412-1, 414-1	1, 2, 5, 10	2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 12, 13, 15	132 - 133
3.5. Repères	2-2, 2-3, 2-5	-	1, 2, 3, 9, 13	134 - 152
4. Gouvernement d'entreprise	2-9, 2-15, 2-19, 2-20, 2-21	-	6	153 - 216

(a) GRI : GRI Standards.

(b) OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques.

# TABLE DE CONCORDANCE DU RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Le présent Document d'Enregistrement Universel comprend les éléments du rapport sur le gouvernement d'entreprise visé aux articles L. 225-37, L. 225-37-1, L. 22-10-8, L. 22-10-9, L. 22-10-10, L. 22-10-11 du Code de commerce.

N°	Information	Pages
1.	Choix de modalités d'exercice de la Direction Générale	156
2.	Composition, conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration	158 - 179
3.	Limitations des pouvoirs de la Direction Générale	180
4.	Mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux	169 - 179
5.	Politique de diversité appliquée aux membres du Conseil	159 - 160
6.	Manière dont la Société recherche une représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des instances dirigeantes et résultats en matière de mixité dans les 10 % de postes à plus forte responsabilité	117 - 119 , 159 - 160
7.	Conventions conclues entre un dirigeant ou un actionnaire significatif et une autre société contrôlée par la Société au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce (conventions réglementées)	322
8.	Description de la procédure mise en place par le Conseil d'Administration permettant de procéder à l'évaluation régulière des conventions courantes et conclues à des conditions normales, en application de l'alinéa 2 de l'article L. 225-39 et de l'article L. 22-10-12 du Code de commerce	183
9.	Opérations réalisées par les mandataires sociaux sur leurs titres	166
10.	Politique de rémunération des dirigeants mandataires sociaux, dont restrictions imposées aux mandataires sociaux en matière de levée des options ou de vente des titres, en cas d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions ou en cas d'attribution gratuite d'actions	200 - 207
11.	Rémunération et avantages de toute nature versés durant l'exercice à chaque mandataire social	193 - 199 , 208 - 209
12.	Ratio d'équité entre les niveaux de rémunération des dirigeants mandataires sociaux et la rémunération moyenne et médiane des salariés	211 - 212
13.	Tableau récapitulatif sur la mise en œuvre du Code AFEP/MEDEF	157
14.	Tableau de suivi des délégations en matière d'augmentation de capital	327
15.	Modalités de participation des actionnaires à l'Assemblée Générale	326
16.	Dispositifs ayant une incidence en cas d'offre publique (incluant la structure du capital et les éléments de l'article L. 22-10-11 du Code de commerce)	330
17.	Capital social	261 - 262 , 307 , 327 - 328
18.	Participation des salariés dans le capital	330
19.	Conditions statutaires pour les modifications du capital et des droits sociaux	326





RELATIONS INVESTISSEURS  
12, BOULEVARD VICTOR HUGO  
92611 CLICHY CEDEX – France  
TÉL : 33 (0) 1 45 19 52 00  
EMAIL : investors.info@bicworld.com  
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 167 897 503,32 EUROS  
DIVISÉ EN 43 952 226 ACTIONS DE 3,82 EUROS  
COTATION : EUROLIST D'EURONEXT PARIS  
CODE ISIN : FR0000120966  
MNÉMONIQUE : BB COTATION EN MARCHÉ CONTINU  
552.008.443 RCS NANTERRE  
Design couverture © agence Côté Corp  
Extrait du Rapport Intégré : conseil et réalisation contenu : Côté Corp



Ce label distingue les documents ou supports d'information les plus transparents selon les critères du classement annuel de la Transparence ([www.labrador-transparency.com](http://www.labrador-transparency.com)).





**SOCIÉTÉ BIC**  
92110 CLICHY (FRANCE)  
[www.bic.com](http://www.bic.com)